



Fiche 7 LE DISCERNEMENT PERSONNEL AIDÉ PAR LA COMMUNAUTÉ¹

Introduction

Cette fiche propose une démarche de discernement personnelle aidée et soutenue par la communauté, elle se situe dans la suite de la fiche de formation no.6 sur le discernement et reprend l'article publié dans la revue « Partage » de la CVX du Canada français de février 2005². Il est donc essentiel d'avoir déjà intégré et pratiqué le discernement personnel dans sa vie spirituelle avant de pouvoir aider d'autres dans la démarche.

Alors que les ressources qui traitent du discernement sont abondantes, il existe moins de littérature au sujet de la démarche de discernement aidée par la communauté. L'essentiel de ces écrits sont des témoignages à partir d'expériences vécues en CVX et dont certaines ont fait l'objet d'une publication dans le supplément de la revue Vie Chrétienne de la CVX de France³.

Alors qu'un discernement nécessite généralement de prendre un recul par rapport au quotidien et un retrait par rapport aux autres, ceci n'exclut pas la possibilité d'impliquer sa communauté dans la démarche. Cette expérience peut, non seulement, apporter un éclairage important à la personne concernée par la décision, mais elle permet à la communauté et à ses membres de grandir dans leur cheminement spirituel ignatien. Cette démarche peut notamment contribuer au processus de croissance d'une CVX et à son avancement vers une communauté apostolique animée par la dynamique du DESE (discerner, envoyer, soutenir et évaluer).

Dans la continuité des conditions préalables expliquées dans la Fiche no. 6 sur le discernement, nous allons tenter de mettre en lumière des conditions préalables supplémentaires et qui sont plus spécifiquement reliées à la démarche en communauté.

¹ Ce document a été préparé par le comité de formation de la CVX du Canada Français.

² Voir la revue *Partage* de la CVX du Canada-Français, Vol.7 No.2 (2005).

³ Voir « Ensemble à l'écoute de l'Esprit : une décision personnelle discernée en communauté » par Claude Charvet s.j., dans Supplément de Vie Chrétienne, No.491 (2003)

Nous soulignons de prime abord, que l'objectif d'une telle démarche de discernement vise une prise de décision personnelle. Le rôle de la communauté se limite à apporter un éclairage pouvant aider la personne dans son discernement, comme le ferait l'accompagnateur⁴ spirituel. Les membres de la communauté devront donc doubler leur prudence afin d'assurer la neutralité de la démarche et d'éviter de « diriger » la personne concernée vers un choix ou l'autre. En plus de la maturité spirituelle des membres, cette démarche exige une bonne connaissance mutuelle, un esprit d'écoute et de respect ainsi qu'une profonde confiance entre membres de la communauté.

Nous présenterons, à la fin de cette fiche, deux exemples de discernement personnel aidé par la communauté tout en soulignant les principales étapes qui correspondent à la démarche. Voici donc le résumé de ce qui a été publié dans le Supplément de Vie Chrétienne de 2003 et présenté dans notre revue « Partage » de 2005 avec des mises à jour et des révisions.

Quatre conditions préalables⁵ :

1. Une question posée par une personne devant la communauté

Il faut du courage pour demander à la communauté d'aider avec un discernement. Cela suppose un grand désir de suivre le Christ et de rechercher sa volonté. Cela suppose aussi que la communauté partage ce même désir. La communauté est là seulement pour éclairer la personne afin de l'aider à mieux fonder son choix et lui apporter son soutien, mais « c'est la personne et elle seule qui prendra la décision ». La communauté qui aide au discernement est tenue à la confidentialité et doit accepter de n'avoir pour informations que celles que lui donnera la personne qui discerne.

La question soumise au discernement communautaire peut concerner tous les secteurs de la vie; l'Esprit Saint travaille au cœur de notre monde dans toutes ses dimensions personnelles, affectives, professionnelles ou de choix de vie. Seules sont exclues « les délibérations d'ordre idéologique, parce que toute idéologie est un système clos sur lui-même, et que Dieu ne s'est pas incarné dans une idée, mais dans le sein d'une femme pour mener une tâche à son terme »⁶.

2. Une maturité des participants et de la communauté

Un tel discernement suppose un climat de grande confiance entre les membres d'une CVX, une écoute de la personne et de ce que l'Esprit dit à chacun à propos de la

⁴ Le générique masculin est utilisé dans ce document sans discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

⁵ Voir « Orientations », Revue Partage de la CVX du Canada-Français, Vol.7 No.2 (2005).

⁶ Voir « Discerner ensemble : Guide pratique du discernement communautaire » par Jean-Claude Dhôtel, s.j., Éditions Vie Chrétienne, Paris (2013).

question posée. Il s'agit avant tout d'aider la personne à découvrir la volonté de Dieu sur elle, cela suppose donc une attitude « neutre » afin de ne pas se projeter sur la personne concernée et tenter de l'influencer dans sa décision.

L'expérience personnelle des Exercices Spirituels et l'intégration du discernement personnel dans ses décisions permet d'atteindre cette liberté intérieure nécessaire à la démarche. Une attitude de détachement intérieur et de profonde confiance dans l'œuvre de l'Esprit Saint, qui guide la personne et la communauté, est donc primordiale.

Cette attitude intérieure permet non seulement de dépasser la peur de déranger l'autre ou de l'interpeller, mais aussi de s'assurer que chacun vise le même objectif, celui de découvrir la volonté de Dieu. Dans ce cas, la démarche dépasse la simple expression d'avis ou de points de vue, pour devenir une conversation spirituelle menée dans un esprit d'écoute intérieure et de prière et sous la conduite de l'Esprit,

« Même dans une communauté dont les membres prétendent se bien connaître et vivre dans la charité, il y a forcément des antagonismes, des blocages plus ou moins passionnels, Or le processus d'une délibération menée sous la lumière du Dieu qui sonde les reins et les cœurs » dévoilera à coup sûr des aspects encore inconnus des personnes et suscitera des réactions affectives qui ne se sont pas encore manifestées. Le « mouvement des esprits » se produira non seulement dans le cœur de chacun, mais entre les membres du groupe(...). Mais on découvrira aussi comment l'Esprit dirige celui-ci d'une autre manière que celui-là et c'est à ce niveau de reconnaissance mutuelle qu'il faut descendre... »⁷.

3. Les exigences du dialogue et de l'écoute

Nous ne sommes pas dans une réunion pour échanger des idées sur ce que la personne concernée doit faire, ou pour lui donner des conseils qu'il pourrait suivre, et encore moins pour lui fournir des solutions pour résoudre un problème. « Il s'agit de créer un climat de liberté et de vérité où chaque personne pourra révéler davantage son identité, parler simplement en se sachant accueilli, écouté sans être interrompu tout en respectant le rythme de chacun. L'écoute est première (...) »⁸.

Cependant cela ne veut pas dire qu'on évite les désaccords. « Si les « esprits » dont parle saint Ignace s'agitent au cœur de chacun, il est normal que la même agitation apparaisse dans le groupe : c'est la condition du progrès spirituel et de la découverte progressive de la vérité(...). Que chacun donc consente à être vulnérable (...) sans paniquer, sans se

⁷ Ibid.

⁸ Voir « Ensemble à l'écoute de l'Esprit : une décision personnelle discernée en communauté » par Claude Charvet, s.j., dans Supplément de Vie Chrétienne, No.491 (2003)

réfugier derrière une carapace de silence ombrageux. Quant au groupe, il devra, pour progresser, maintenir le désir de ne pas éluder les problèmes. »⁹

« L'Esprit agit différemment dans chaque membre du Corps (...) Le dialogue permet de progresser vers l'unification du corps apostolique que nous cherchons à construire dans le souffle de l'Esprit. »

4. La place de l'accompagnateur

L'accompagnateur est le garant du bon déroulement de la démarche tant pour la personne qui discerne que pour la communauté. Il assure le respect des préalables et des conditions du discernement par les membres de la communauté. Il explique la démarche aux membres et s'assure que ces derniers ont bien compris leurs rôles dans l'aide au discernement. Il peut assurer l'animation du partage lors des rencontres à moins que ce rôle soit délégué au responsable ou à une personne qualifiée et désignée par la communauté.

Évidemment il ne cherche pas non plus à influencer la décision ou dire ce qu'il faut faire. Il aide la personne qui discerne et la communauté à évaluer les mouvements intérieurs qui marquent la démarche. Il écoute, reflète les éléments, laisse circuler la parole, sans conseiller, ou favoriser une idée ou une proposition plus qu'une autre. À ce niveau, sa position est semblable à celui qui donne les Exercices : « Ainsi que celui qui les donne ne penche ni n'incline d'un côté ni de l'autre, mais restant au milieu, comme l'aiguille d'une balance, qu'il laisse le Créateur agir immédiatement avec sa créature et la créature avec son Créateur et Seigneur » (E.S.15)¹⁰

Le processus du discernement aidé par la communauté se fait selon cinq étapes :

1. La première peut se faire dans une première réunion, ou pendant la 1ère partie d'une réunion

- On commence par un temps de prière pour se rendre présent à Dieu, se mettre à l'écoute de L'Esprit.
- Ensuite la personne fait un exposé de la situation.
- On prend un temps de clarification, le but est de poser des questions pour bien comprendre et pour saisir les réalités humaines, les enjeux du problème. Il faut

⁹ Voir « Discerner ensemble : Guide pratique du discernement communautaire » par Jean-Claude Dhôtel, s.j., Éditions Vie Chrétienne, Paris (2013)..

¹⁰ Voir « Orientations », Revue Partage de la CVX du Canada-Français, Vol.7 No.2 (2005).

laisser la personne libre de répondre ou de simplement recevoir la question, il faut éviter de la pousser dans ses retranchements.

- La personne qui discerne est invitée à arriver à une formulation positive du choix à faire, c'est-à-dire à poser la question en termes d'alternative, par exemple :
 - Au lieu de dire : « Dois-je quitter ce travail? Dois-je déménager ou pas? » les questions devraient plutôt m'ouvrir sur une perspective positive : « Dois-je quitter... pour tel objectif? Dois-je déménager pour,.. » ?
 - Quand je dis : « Dois-je ne pas faire telle chose » ça égale choisir quelque chose, alors c'est quoi ?
- La communauté peut aider avec ses éclairages. mais il revient à la personne qui discerne de formuler sa question.

2. Deuxième étape : (entre la 1ère et la 2ème réunion)

- Cette étape engage avant tout la personne concernée par le discernement, la communauté peut quand même participer par la prière et le soutien spirituel.
- Temps de prière personnelle ou temps de silence pour intérioriser ce qui a été dit. Se mettre dans une attitude de liberté intérieure et de communion avec la personne qui discerne.
- La personne concernée est invitée à:
 - Peser les « pour » et les « contre » :
 - Quels avantages pour la personne à dire « oui » quels inconvénients à dire « oui » ?
 - Quels avantages à dire « non » quels inconvénients à dire « non » ?
 - Quel poids spirituel me semble avoir chacun des différents éléments ?
- Entre les deux réunions, les membres évitent de parler de la démarche avec la personne concernée pour ne pas l'influencer.

3. Troisième étape : (lors de la 2ème réunion)

- Prière.
- La personne qui discerne peut, avec l'aide de la communauté, dégager ce qui ressort, ce qui émerge de son discernement.
- Partage de ce que chacun pense pouvoir dire à la personne en question pour l'aider : un éclairage où une grâce reçue, ce qui me touche, ce que j'ai retenu ou

trouvé utile, sans chercher à influencer sa décision et sans essayer de dire ce qu'elle faut faire.

4. Quatrième étape : la prise de décision

- Cette étape concerne uniquement la personne qui discerne, c'est un temps qu'elle doit vivre dans la prière et soutenue par la prière des autres.

5. Cinquième étape (étalée dans le temps)

- Ultérieurement, la personne fait part de sa décision à la communauté, afin de pouvoir ensuite être envoyée et soutenue par celle-ci et d'évaluer régulièrement la mise en œuvre de sa décision.

Deux exemples¹¹ :

1. Le discernement d'Agnès

Agnès vit un malaise par rapport à son engagement dans une association de réinsertion. Elle s'interroge sur la nécessité de continuer ou d'arrêter. Elle a demandé par deux fois à sa communauté l'aide au discernement. Voici le résumé de son récit :

« Notre communauté est composée de quatre couples et d'une accompagnatrice. Nous sommes dans la CVX depuis 7 ans et de la même équipe depuis 3 ans. Nous avons la chance de ne pas avoir à porter de gros soucis personnels. Nos réunions sont plutôt sérieuses, se déroulent en confiance dans une grande écoute mutuelle. J'ai demandé à la communauté (après en avoir parlé avec notre accompagnatrice) à la fin d'une réunion, si elle acceptait de m'aider à cheminer dans mon questionnement : auquel cas, je préparerais avec l'accompagnatrice la prochaine réunion.

La préparation de la réunion a été très exigeante, mais riche. J'ai pris plusieurs temps de préparation, sous le regard de Dieu dans une attitude de disponibilité et d'indifférence pour plancher sur la question avec des moyens concrets :

- Exposé des faits, en vérité, de façon concise, précise et pertinente pour le groupe.
- Noter le positif et le négatif : ce qui me fait vivre, ce qui me pèse.
- Confier l'ensemble au Seigneur.

¹¹ Voir « Ensemble à l'écoute de l'Esprit : une décision personnelle discernée en communauté » par Claude Charvet, s.j., dans Supplément de Vie Chrétienne, No.491 (2003)

- Faire le point avec notre accompagnatrice sur la méthode et la pertinence de l'exposé, et en discuter avec mon mari de façon plus informelle.

Puis j'ai exposé au groupe les faits et mon tableau positif/négatif lors de la réunion avec comme question de fond : « est-ce que je continue ou j'arrête ? Ils ont pris eux-mêmes des notes ».

Le questionnement remet Agnès devant l'enjeu apostolique de l'association et son appel personnel : accueillir les plus pauvres. À la suite du discernement, elle voit plus clairement qu'elle est appelée d'être du côté des « accueillis » plutôt que de se limiter à son rôle dans l'administration de l'association. La communauté permet à Agnès de réaliser que sa question n'est plus celle de : « arrêter ou continuer » mais plutôt à celle-ci: « comment continuer et à quelles conditions ».

Agnès continue son travail de clarification avec quelques membres-clés de l'association, ce qui a permis au conseil d'administration de mieux redéfinir les rôles et les moyens pour atteindre certains objectifs.

Quelques mois plus tard Agnès re-interpelle sa communauté car le directeur lui demande de faire partie du conseil : « J'ai pris la décision, dit-elle, quinze jours après d'accepter le poste! ».

Les fruits de cette délibération communautaire qu'Agnès perçoit :

- mettre à jour ma façon de fonctionner : comment Dieu me parle et me conforte, et comment le malin m'enferme et me déstabilise.
- mieux écouter, entendre et accepter la parole de mon mari que lors d'un simple partage en couple.
- choisir et accepter cette responsabilité en sachant comment je veux m'engager pour rester au plus près de ce qui m'apparaît chemin de vie.

« Cette façon de poser un choix est très pertinente, mais exigeante et déstabilisante avant d'être constructive. Elle demande une grande sincérité et disponibilité. Je crois que je réserverai cela aux choix conséquents pour ma vie. Je suis par contre plus à l'aise pour poser mes « petits choix » quotidiens dans les mains de Dieu. »

Commentaire sur la démarche

a. Première étape :

- Ici c'est un malaise qui provoque une interrogation et un choix.

- Se faire aider par la communauté demande du courage et de l'humilité; la foi en l'action de l'esprit dans la communauté.
- Cela suppose confiance mutuelle et respect de la confidentialité sur ce qui sera dit.

Exposé de la situation

- L'alternative de départ est : arrêter ou continuer mon engagement
- La préparation par écrit et avec l'aide de l'accompagnatrice permet d'analyser la situation et de se déposséder de son problème pour le soumettre aux autres en vérité. Cela permet un exposé clair pour tous les membres de la communauté.

Temps de clarification

- Après un temps de silence et de prière, chacun a pu poser les questions très concrètes pour aider à voir d'où vient le malaise (objectifs de l'association, fonctionnement, relations internes etc.). La communauté aide Agnès à trouver son désir profond : « préfères-tu t'occuper de la gestion administrative ou rencontrer les gens? », et à se situer dans l'association : « qu'est-ce que les autres attendent de toi ? ».

Écoute fraternelle de la communauté

b. Deuxième étape : Attention aux mouvements de l'Esprit

- La communauté accompagnatrice aide à voir large et loin :
 - Que cherchons-nous comme disciple du Christ ?
 - Est-ce seulement le bien-être personnel ?
- Ne pas en rester à la pesée des raisons pour ou contre, à ce qui paraît le plus efficace et le plus rationnel. Certes l'Évangile a le souci de la rationalité, faire valoir les talents, mais il ne se réduit pas à cela. Il ouvre aussi sur des appels à la confiance radicale : pour Dieu tout est possible.

Prière. Liberté intérieure. Communion avec l'intéressé.

c. Troisième étape : Prière. Chacun s'exprime : ce qui ressort.

- Importance de ne pas s'arrêter tout de suite à une solution raisonnable ou rapide. Agnès est appelée à entrer dans le mystère pascal du Christ ; mort et résurrection. La contemplation du Christ avec les pauvres peut resituer la question.

Éclairage évangélique

- La communauté aide Agnès à :
 - Éviter l'enfermement du questionnement individuel par les nouveaux éclairages, les nouvelles pistes données, grâce aux questions des uns et des autres.
 - Éclairer et préciser la question de fond qu'induit la situation, qui n'est pas forcément celle qui vient spontanément à l'esprit : « au départ je me questionnais sur arrêter ou continuer, mais en fait, mon vrai désir était de discerner le malaise pour me poser la question : comment continuer et à quelles conditions ? »

d. Quatrième étape : Décision d'Agnès

e. Cinquième étape : La communauté envoie et soutient Agnès dans son combat

- « Ce temps d'interpellation m'a aussi permis de vivre la dimension communautaire de l'engagement : je me suis sentie envoyée en toute confiance par le groupe dans cette mission (...) ».
- Chacun se sent un peu concerné par l'engagement et la soutient par des gestes de solidarité et dans la prière.

f. Sixième étape : La communauté aide Agnès dans l'évaluation de sa démarche

- Dans la dynamique du DESE, il est important de ne pas manquer cette dernière étape qui permet de soutenir Agnès dans sa relecture de la démarche et l'évaluation de son engagement de façon régulière et périodique : « (...) je me suis sentie soutenue régulièrement par (la communauté) dans les questions de différents membres quant au devenir de l'association. C'est ce ressenti qui pour moi symbolise l'appartenance à un même Corps ».
- La Communauté peut alors vivre pleinement sa dimension de Corps apostolique qui discerne, soutient, envoie et évalue la mission de ses membres.

2. Le discernement de Corine et Christian

Corine et Christian ont été sollicités pour s'embarquer à bord d'un bateau de 45 mètres avec « *Vie en mer* » (groupe ignatien) pour assurer l'animation spirituelle de jeunes au cours d'une transatlantique entre Toronto et la Bretagne, lors du retour des JMJ.

Corine et Christian âgés de 35 ans, ont trois filles, dont un bébé de quelques mois. Ils demandent l'aide de leur communauté pour discerner quelle réponse donner à cet appel. Ils sont au début de leur quatrième année dans cette communauté composé de trois couples (50, 40 et 35 ans) d'une jeune célibataire et de leur accompagnatrice CVX.

« Nous nous connaissons bien, nous avons des réunions régulières que chacun prépare, par écrit, avec soin. Les rares absents donnent leur contribution écrite. Les partages sont toujours très riches...Le groupe est d'accord pour nous accompagner dans notre discernement.

Nous exposons le projet, ce qu'il comporte, au plan matériel comme au plan spirituel. Toronto-Brest c'est passer à une autre dimension, pour notre couple, l'aventure semble belle... Mais les incertitudes sont là aussi. Arriverons-nous à bien assumer l'animation des jeunes en parallèle avec notre vie de famille ? Par ailleurs nous n'avons qu'un salaire, n'est-ce pas insensé de mettre dans cette aventure toutes nos économies ? Comment bien discerner et repérer ce qui sera le plus apostolique : partir et vivre l'aventure, au service des jeunes et pour nous-mêmes? Ou bien rester et servir le projet de là où nous sommes ? »

Après un premier tour de questions, Corine et Christian donnent des précisions. La communauté aide le couple à reformuler l'alternative : Est-il meilleur de partir? Les raisons (pour/contre). Est-il meilleur de rester ? Les raisons (pour/contre). À partir de là, ils échangent et voient les positions des uns et des autres évoluer. Un certain enthousiasme gagne le groupe, les bonnes raisons « pour » à la première question, l'emportent sur les bonnes raisons « pour » la deuxième question. En fin de réunion, une proposition est lancée d'aider le couple financièrement et de là, vivre un aspect de « la mission commune ». Le groupe en reste là et laisse le couple prendre sa décision.

Pendant la semaine qui a suivi le couple porte la question dans leurs oraisons personnelles puis en échangent, et vérifient ensemble ce vers quoi ils se sentent appelés. Ils récoltent enfin le fruit de la décision dans la joie et l'audace, ils embarqueront sur le Bel Espoir !...

Entre deux réunions chacun se sent embarqué dans une expérience communautaire. Alors surgissent peur, fermeture, vertige : est-ce bien raisonnable ? L'ennemi se glisse dans ces fissures... La deuxième réunion est alors une véritable remise en question, une sorte de retour en arrière, « N'est-on pas en train de se faire embrigader ? Je ne veux pas m'engager à la CVX jusque-là ! Respectons nos libertés » Le groupe plonge dans la désolation.

Le couple décideur assume ces divergences qui font mûrir leur appartenance à la CVX : « Je mettrai du temps, dit Corinne à accepter nos limites et à relire positivement ce qui s'est vraiment vécu : une crise de croissance. » La décision partagée entraîne le groupe à se sentir concerné et à soutenir le projet. « Nous avons fait l'expérience d'avoir à nous déposséder de ce projet et de le recevoir de l'équipe, voire la CVX, en effet c'est la région qui s'est associée à notre projet. Cette mission que nous venions d'accepter, c'est comme si elle avait été épurée par le regard des autres qui avaient discerné, qui nous avaient envoyés et qui au retour, nous aideraient à relire l'expérience. Cela nous a soutenu durant les temps de préparation comme plus tard, durant la traversée. »

Commentaire sur la démarche

a. Première étape : Exposé de la situation

Bien comprendre et saisir les réalités humaines : les enjeux, la portée spirituelle du problème.

- Le groupe pose des questions de précisions sur les conditions de navigation : les problèmes éventuels concernant les enfants, la santé les assurances, le financement, etc. La question doit être bien comprise par tout le monde. Que tous comprennent les enjeux de la délibération et soit prêts à interpellier, tout en se dépossédant de son propre point de vue.
- Laisser l'intéressé libre de répondre sans faire pression.
- Temps de clarification
- La question doit être posée de façon claire et précise comme une alternative : ou bien ceci ou bien cela. Selon le principe de Saint Ignace, on ne choisit pas entre un mal et un bien, mais entre deux biens.

b. Deuxième étape : Se mettre en attitude de liberté intérieure et de communion avec l'intéressé

- Tous se mettent à la disposition de l'Esprit Saint en se faisant « indifférents » dans le sens où Ignace l'entend : pas plus ceci que cela, se tenir comme les plateaux d'une balance.
- Rechercher les « pour » et les « contre » et le poids de l'un et l'autre.

c. Troisième étape : Prière. Chacun s'exprime.

« Les remarques des uns et des autres, leurs questions, toujours bienveillantes et éclairées de leur prière nous ont aidés à mieux poser notre projet devant le Seigneur ».

- Dégager ce qui ressort de l'échange.

- Être attentifs aux mouvements de l'Esprit.

d. Quatrième étape : Décision prise par Corine et Christian

« Nous portons cette question, Christian et moi, dans nos oraisons personnelles puis nous en parlons et vérifions ensemble ce vers quoi nous nous sentons appelés. Nous récoltons le fruit de la décision dans la joie et l'audace (...) »

- **Consolation:** Ouverture, cœur large et généreux, communion, obéissance à l'Esprit, joie... Signes de la présence de l'Esprit. Le couple se sent accompagné, voire devancé par la proposition d'aide financière qui a été une grande surprise. « Nous nous sommes sentis guidés par l'Esprit, largement ouverts à son souffle. Nous nous sommes séparés heureux du chemin parcouru ». « Je me sens envoyée en mission par les membres de la communauté et j'y trouve une forme de libération qui a permis de regarder le problème avec beaucoup de raison et de calme. Je suis alors sereine et pleine de courage ».
- **Désolation :** À la fin de la première réunion, on note le début d'une inflexion dans le discernement : les membres du groupe semblent si enthousiastes qu'ils s'approprient le projet de Corine et Christian au lieu de les aider à mieux poser les éléments de discernement. C'est le temps entre les réunions, où chacun se trouve face à lui-même, qui fait remonter les obstacles et des peurs qui font mettre en doute le cheminement proposé en communauté. Les questions posées lors de la seconde réunion remettent en question la nature même de la communauté et la notion de mission commune. Elles mettent en évidence l'écart entre l'idéal communautaire auquel aspire la communauté et le point auquel elle en était vraiment.

Moyens pour sortir de la phase de désolation :

- **Revenir à l'indifférence :** La non-confirmation par un ou plusieurs membres du groupe de la décision prise par le couple, remet en cause le travail de l'Esprit et porte le doute sur l'expérience de la mission commune. Chaque membre est alors invité seul et ensemble, de revenir sur le Fondement des Exercices pour désirer et choisir « uniquement ce qui nous conduit davantage à la fin pour laquelle nous sommes créés ».
- **Le respect de ce qui a été discerné :** Il faut avoir le courage d'arrêter la délibération quand cela tourne en rond, éviter les conversations de couloirs, les rumeurs et pressions, et recommencer dans le respect de ce qui a été dit et discerné en communauté.

- **L'espace de liberté** : Dans l'aide à une décision dans un groupe, il est bon de reprendre une distance pour que la subjectivité ne l'emporte pas et que la mission de chacun puisse retrouver sa dynamique.

e. Cinquième étape : croissance du groupe

La communauté avance dans la dynamique du DESE en aidant Corine et Christian à faire la relecture de leur démarche, en les soutenant dans leur mission à la fois spirituellement et financièrement, en les envoyant en mission et en les aidant à évaluer leur démarche et leur mission.

- Des questions reviennent : par son soutien de la mission de Corine et Christian, comment la communauté a-t-elle grandi dans sa dimension apostolique? Quelle est le sens de cette mission et de la Mission commune ?
- Ils font ensemble l'expérience que la Communauté prend corps, qu'il lui faut recevoir sa croissance des mains de Dieu.

Références :

- « Aide au discernement personnel en communauté locale », *Fiche à l'attention des communautés locales*, Communauté de Vie Chrétienne de France (2016).
- « Approfondissons notre compréhension des Principes Généraux », *Progressio*, Supplément no. 38-39, publication de la Communauté Mondiale de Vie Chrétienne, Rome (1992).
- « Communal Ignatian Discernement pre-work », Session sur le leadership, CVX Mondiale (2015),
- « Discerner ensemble : Guide pratique du discernement communautaire » par Jean-Claude Dhôtel, s.j., *Éditions Vie Chrétienne*, Paris (2013).
- « Ensemble à l'écoute de l'Esprit : une décision personnelle discernée en communauté » par Claude Charvet, s.j., *Supplément de Vie Chrétienne*, No.491, Paris (2003)
- *Le Charisme CVX*, Supplément no. 56, publication de la Communauté mondiale de vie chrétienne, Rome (2001).
- « Le discernement spirituel personnel et communautaire », par Roger Cantin, s.j., *Cahiers de la spiritualité ignatienne*, Supplément 12/13, Sainte-Foy (1983).
- *Le Processus de croissance en CVX*, document de formation produit par la Communauté mondiale de vie chrétienne, Rome (2009).
- « Orientations », Revue Partage de la CVX du Canada-Français, Vol.7 No.2 (2005).
- « Principes Généraux de la Communauté de Vie Chrétienne », *Progressio*, Supplément no. 36, publication de la Communauté mondiale de vie chrétienne, Rome (1991).
- « Une décision, à la lumière des autres », par Claude Charvet, s.j., article publié dans *Vie Chrétienne*, No.483, Paris (2003).